Près de 6 millions de chômeurs: l'échec de Hollande

Laurent Mauduit, *Mediapart*, 27 janvier 2015

Le nombre des chômeurs continue de progresser à une allure vertigineuse : toutes catégories confondues, on dénombrait presque 5,9 millions de demandeurs d'emploi fin 2014, soit +312 900 depuis un an et +919 000 depuis mai 2012. La clameur populaire qui vient d'Athènes fait donc forcément écho jusqu'en France : et si on changeait de politique ?

Il faut prendre l'indicateur du chômage pour ce qu'il est : le plus révélateur de ce qu'est aujourd'hui la France et la politique économique et sociale inégalitaire qui y est menée. Si en Grèce, la donne a radicalement changé, et si le peuple de ce pays peut espérer enfin la mise en œuvre d'une politique sociale plus généreuse, la France, elle, reste plus que jamais prisonnière de la doxa néolibérale. La situation du marché du travail en atteste.

Il faut certes manier la comparaison avec précaution, car la France ne connaît pas, loin s'en faut la situation sociale désespérée dans laquelle la Grèce s'est enlisée. Ici, le taux de chômage est seulement (si l'on peut dire !) de 10,6 %, alors que là-bas, il atteint près de 27 %. Ici, l'austérité a pris une forme encore rampante, alors que là-bas, elle s'est déchaînée. Mais dans un pays comme dans l'autre, c'est la même politique économique et sociale qui a été appliquée ces dernières années, de manière atténuée dans un cas, de manière excessivement brutale dans l'autre. Une même politique qui fait du social la seule variable d'ajustement à la crise.

C'est la raison pour laquelle la victoire de Syrisa en Grèce place en porte-à-faux les socialistes français et les confronte à cette question : encore combien de temps mettront-ils en œuvre une politique économique qui gonfle les dividendes du CAC 40 mais fait le lit du chômage et de la pauvreté ?

Observons en effet les derniers chiffres du chômage. En mai 2012, quand il accède à l'Élysée, François Hollande est confronté à un marché du travail déjà tourmenté, comme le résume le tableau ci-dessous :

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi *Unités : milliers et %*

Données CVS-CJO	Mai 2011	Avril 2012	Mai 2012	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	**2 706,4**	**2 888,8**	**2 922,1**	**1,2**	**8,0**
Catégorie B (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite courte)	548,8	575,5	**571,6**	-0,7	4,2
Catégorie C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite longue)	829,1	854,2	**853,4**	-0,1	2,9
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	**4 084,3**	**4 318,5**	**4 347,1**	**0,7**	**6,4**
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	230,9	238,1	**247,9**	4,1	7,4
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)	350,4	369,2	**365,0**	-1,1	4,2
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	4 665,6	4 925,8	**4 960,0**	0,7	6,3
France					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	**2 938,4**	**3 129,3**	**3 163,9**	**1,1**	**7,7**
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	**4 346,5**	**4 592,0**	**4 621,0**	**0,6**	**6,3**

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Au total, on dénombre à la fin du mois de mai 2012, près de 2 922 100 demandeurs d'emploi de la catégorie A (la catégorie la plus restreinte, celle qui regroupe ceux qui sont au chômage et qui font des recherches effectives d'emploi). Mais si l'on prend en compte l'ensemble des catégories des demandeurs d'emploi (les catégories A, B, C, D et E qui regroupent tous les types de chômeurs, y compris ceux qui ont effectué des missions de très courte durée ou qui, par découragement, ont cessé de faire des recherches), on arrive à un bilan de 4 960 000 demandeurs d'emploi.

François Hollande, violant ses engagements de campagne, n'a eu qu'une seule priorité : améliorer la compétitivité des entreprises, gonfler leurs marges financières, arrondir leurs dividendes. Et cette priorité a été poursuivie non seulement en détournant massivement, et sans contrepartie, des fonds publics au profit des entreprises, et notamment les quelque 40 milliards d'euros du pacte dit de responsabilité, mais aussi en organisant une dérégulation massive du marché du travail.

Sous les effets d'une conjoncture totalement anémiée du fait de la politique d'austérité, mais aussi sous les effets d'une politique sociale cherchant à faciliter la flexibilité du travail et les licenciements, il est donc advenu ce qui était prévisible : malgré la promesse mille fois réitérée d'une inversion de la courbe des demandeurs d'emploi, la vague montante du chômage n'a cessé de déferler. Les derniers chiffres connus, ceux qui ont été révélés mardi 27 janvier et que l'on peut consulter dans le tableau ci-dessous, sont là pour témoigner de la gravité de la situation :

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi *Unités : milliers et %*

Données CVS-CJO	Décembre 2013	Novembre 2014	Décembre 2014	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	**3 307,3**	**3 488,3**	**3 496,4**	**0,2**	**5,7**
Catégorie B (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite courte)	649,8	672,3	**676,8**	0,7	4,2
Catégorie C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite longue)	949,2	1 015,7	**1 045,0**	2,9	10,1
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	**4 906,3**	**5 176,3**	**5 218,2**	**0,8**	**6,4**
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	278,3	280,0	**279,6**	-0,1	0,5
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)	381,5	384,4	**381,2**	-0,8	-0,1
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	5 566,1	5 840,7	**5 879,0**	0,7	5,6
France					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	**3 568,4**	**3 751,9**	**3 760,1**	**0,2**	**5,4**
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	**5 203,3**	**5 478,6**	**5 521,2**	**0,8**	**6,1**

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Pour le seul mois de décembre 2014, le nombre des demandeurs d'emploi a progressé de 8 100, pour atteindre 3 496 400, dans le cas de la catégorie A, soit tout près des 3,5 millions de personnes, un record pour la période contemporaine. Et dans le cas des catégories A à E, le nombre a progressé de 38 300, pour atteindre le niveau sans précédent de 5 879 000. Sur l'ensemble de l'année 2014, le bilan est catastrophique : le nombre des demandeurs d'emploi de la catégorie A a progressé de 189 100, et celui des catégories A à E de 312 900. Relevons donc – nous y reviendrons longuement plus loin – que ce second mode de calcul fait apparaître des hausses beaucoup plus considérables que le premier.

Lorsque l'on dresse le bilan de François Hollande depuis qu'il a été élu, en mai 2012, les chiffres sont encore plus terribles. Dans le cas de la catégorie A, ils ont progressé de 574 300 et dans le cas des catégories A à E, de 919 000. Même tendance, donc : la seconde hausse est beaucoup plus spectaculaire que la première. Voilà le bilan de Hollande depuis son accession à l'Élysée : une hausse des demandeurs d'emploi comprise entre 574 300 et 919 000, selon les modes de calcul.

Conjoncture

Plusieurs facteurs se sont cumulés pour que la France atteigne ce niveau historique de chômage. Le premier est à l'évidence celui de la conjoncture que la France connaît depuis plusieurs années. Avec près de trois années consécutives de croissance zéro, l'économie a détruit des emplois au lieu d'en créer et a été, par surcroît, bien incapable d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail générés par les évolutions démographiques. Cette mauvaise conjoncture, le gouvernement en est l'un des responsables puisque, conduisant une politique d'austérité, il a privilégié le redressement des comptes publics – sans d'ailleurs y parvenir – à la relance de l'activité.

Mais cette mauvaise conjoncture n'explique pas tout. Car si c'était le cas, la France devrait connaître depuis quelque temps une embellie. Pour plusieurs raisons qui se cumulent. D'abord parce que les taux d'intérêt sont historiquement bas et que l'euro n'a jamais été aussi faible, par rapport au dollar notamment. Ensuite parce que les cours du pétrole se sont effondrés et que la France profite, comme ses principaux voisins, d'un contre-choc pétrolier. Compte tenu de tous les effets induits par cet environnement favorable, sans parler des 40 milliards d'euros du pacte dit de responsabilité, la reprise économique devrait donc enfin se confirmer. Et le chômage baisser…

Or, si la croissance se consolide actuellement un tout petit peu, elle reste tout de même fragile. Et surtout, le chômage, lui, est plus que jamais sur la mauvaise pente. Il suffit de se référer aux dernières prévisions de l'Unedic, le régime d'assurance chômage, pour en trouver la confirmation. Ces prévisions que l'Unedic a rendues publiques le 16 janvier, les voici. On peut les télécharger ici.

Voici les principaux constats que dresse le régime : *« Le chômage BIT poursuivrait sa hausse jusqu'à la fin de l'année 2015. En effet, la faible croissance limiterait la progression de l'emploi total, qui serait alors insuffisante pour compenser la hausse de la population active. Il en résulterait une progression du chômage BIT de +0,3 point sur l'ensemble de l'année 2014, puis à nouveau +0,3 point en 2015. Fin 2015, le taux de chômage s'établirait alors à 10,3 %. Sur les listes de Pôle emploi, cela se traduirait par 182 000 inscriptions supplémentaires en catégorie A en 2014, puis +104 000 en 2015. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tout en ayant exercé dans le mois une activité rémunérée courte ou à faible intensité horaire (catégories B et C) progresserait de +97 000 personnes en 2014, puis +78 000 personnes en 2015. »*

Il faut donc avoir la lucidité d'observer qu'il y a d'autres facteurs que la conjoncture qui pèsent dans cette envolée historique du chômage. Il y a aussi des facteurs… structurels, pour reprendre le sabir néolibéral. En somme, nous sommes en train de vivre, à la faveur de la crise, un ajustement social majeur. Au diable la recherche d'une meilleure compétitivité des entreprise grâce à l'innovation et la recherche ! Plus encore que sous Nicolas Sarkozy, la bonne entente affichée par le gouvernement socialiste et le Medef, la connivence pas même masquée entretenue entre Emmanuel Macron et Pierre Gattaz a, à l'évidence, convaincu le patronat qu'il fallait entreprendre une véritable purge sociale. Reprise ou pas reprise, le chômage semble donc devoir durablement battre record après record.

Que l'on pense en effet à toutes les mesures qui se sont ajoutées les unes aux autres ces dernières années et ces derniers mois pour rendre l'emploi plus flexible et les licenciements plus faciles. Les coups de boutoir contre le Code du travail ont été si nombreux qu'on peine à tous les recenser. À côté, des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD), il y a eu, sous le précédent quinquennat, l'instauration des contrats de mission, et la faculté ouverte de rupture négociée des contrats de travail. Ensuite, après l'alternance, il y a eu les nouvelles facilités ouvertes pour les plans sociaux, dans le cadre de l'accord de flexisécurité de janvier 2013. Ou encore, il y a cette nouvelle disposition inscrite dans le projet de loi Macron, visant également à faciliter les licenciements collectifs.

Le gouvernement socialiste ne cesse de multiplier les charges contre tous les autres volets du Code du travail, présenté – vieux credo néolibéral – comme autant de pesanteurs qui entravent la bonne marche de l'économie. Remise en cause des règles encadrant le travail du dimanche promue par la loi Macron, proposition de nouvelles règles pour le dialogue social s'affranchissant des seuils sociaux actuels: tout y passe.

L'implosion du marché du travail

Le résultat de tout cela, c'est celui qui est d'ores et déjà perceptible au travers de ce chiffre spectaculaire de 5,9 millions de demandeurs d'emplois à fin décembre 2014, pour les catégories de A à E. Car derrière cette statistique, se cache une réalité sociale : depuis plusieurs années, le marché du travail est entré en France dans une phase d'implosion. En clair, nous ne sommes plus dans un monde binaire, avec d'un côté, des salariés qui ont la chance d'avoir un travail et de l'autre, des chômeurs qui ont le malheur de ne pas en avoir. Entre ces deux mondes, ou à leur lisière, il y en a encore un autre, de plus en plus important. Le monde grandissant des petits boulots et de la précarité ; le monde des travailleurs pauvres, des CDD, de l'intérim ou du travail à temps partiel.

Déjà évoquée par Mediapart, une étude remarquable, publiée voilà quelques mois par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail, permet de prendre la mesure de ce séisme du marché du travail. Cette étude, on peut la télécharger ici.

Globalement, le CDI reste certes la forme d'emploi dominante, car il a longtemps été, au moins jusqu'au milieu des années 1970, la seule forme d'emploi, ou presque, qui existait. À la fin de 2012, 87 % des salariés du secteur concurrentiel ont ainsi un CDI, tandis que 13 % des salariés seulement sont en contrat temporaire, soit 10 % en CDD et 3 % en intérim. Mais ce qui retient l'attention, c'est la vitesse à laquelle les choses sont en train de changer, comme le révèlent les deux graphiques ci-dessous.

Graphique 1 • **Proportion de salariés du secteur concurrentiel en contrat temporaire**

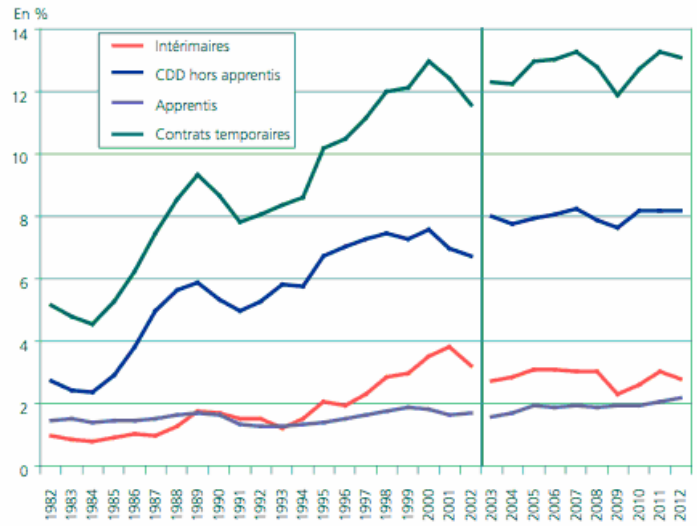

Concepts : emploi salarié au sens du BIT dans le secteur concurrentiel (y compris emplois aidés) ; données à la date de l'enquête (1er trimestre) jusqu'en 2002 et en moyenne annuelle depuis 2003, d'où une rupture de série entre 2002 et 2003.

Lecture : en 2012, en moyenne, 13,1 % des salariés du secteur concurrentiel sont en contrat temporaire (intérimaires ou en CDD y compris les apprentis et autres emplois aidés en CDD).

Champ : ménages de France métropolitaine.

Graphique 2 • **Part des contrats temporaires dans les intentions d'embauches de salariés dans le secteur concurrentiel**

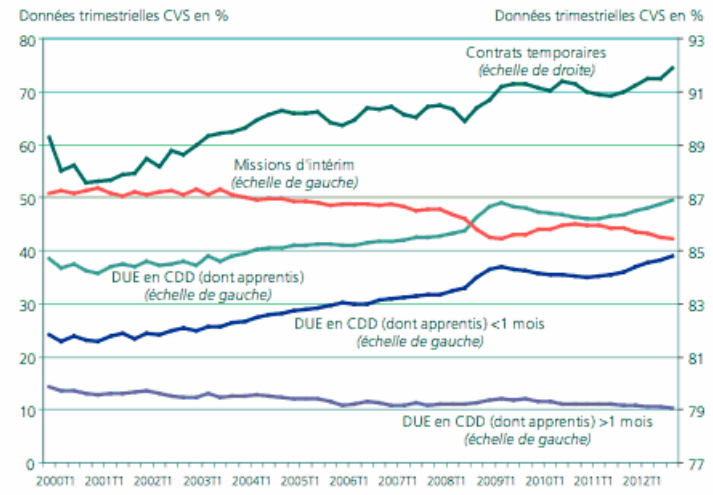

Lecture : au 4e trimestre 2012, la part des intentions d'embauche en CDD dans l'ensemble des intentions d'embauche en CDD ou en CDI et des missions d'intérim est de 50 %.

Champ : salariés France entière hors régime agricole et fonctionnaires pour les DUE, secteur concurrentiel de France métropolitaine pour les missions d'intérim.

L'étude de la DARES fait en particulier ce constat : *« La répartition des embauches entre contrats temporaires et CDI est à l'inverse de celle observée pour les effectifs parmi les salariés en emploi. D'après les déclarations uniques d'embauche et les déclarations mensuelles des agences d'intérim, au quatrième trimestre 2012, 49,5 % des intentions d'embauche sont en CDD, 42,3 % sont des missions d'intérim et 8,1 % sont des CDI. Ainsi, dans le secteur concurrentiel, plus de 90 % des embauches s'effectuent en contrat temporaire. »*

Le graphique ci-dessous permet de visualiser de manière encore plus spectaculaire ce qui est en train de se passer sur le marché du travail :

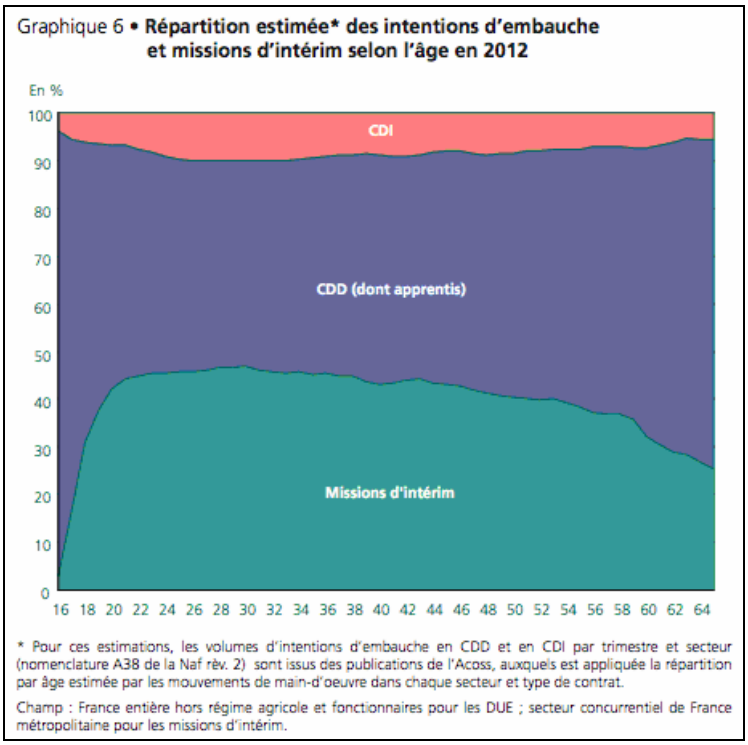

On comprend donc ce qui est en jeu. À la fin des années 1970, le CDI était la forme d'emploi quasi unique qui existait sur le marché du travail. Tout juste le premier ministre de l'époque, Raymond Barre, avait-il institué les premières formes d'emploi précaire – les fameux « stages Barre ». Mais cette forme d'emploi était totalement marginale. Et dans leurs « 110 propositions » pour 1981 (on peut les consulter ici), les socialistes avaient promis qu'il y serait remis bon ordre. *« Le contrat de travail à durée indéterminée redeviendra la base des relations du travail »*, promettait fièrement la 22e proposition.

La promesse a depuis très longtemps été oubliée et c'est exactement l'inverse qui s'est produit : le contrat de travail précaire est devenu *« la base des relations du travail »*. Le graphique ci-dessus suggère même que le CDI est devenu une survivance d'un autre temps. Une survivance qui va progressivement disparaître…

Si la précarité avance encore plus vite que le chômage, c'est donc pour cela : parce que le marché du travail a implosé. Il y a donc le noyau dur du chômage ; et tout autour, il y a ce que les statisticiens appellent pudiquement le *« halo autour du chômage »*, qui recouvre des variétés considérables de situations de précarité.

Des CDI de plus en plus fragilisés

Une autre étude de la DARES, de janvier 2015, complète ce tableau social sinistre en mettant en évidence que les CDI sont, eux-mêmes, de plus en plus menacés. Cette étude, la voici : on peut la télécharger ici.

« *Le fait pour un salarié de bénéficier d'un CDI est en général considéré comme un signe de stabilité dans l'emploi. De fait, un CDI ne prévoit pas de date de fin de contrat* », constate benoîtement la DARES. Et pourtant, cette apparente sécurité est de plus en plus fragilisée. Ainsi, écrit la DARES, *« dans les douze premiers mois d'un CDI, le risque de rupture est relativement élevé : 36,1 % des CDI conclus en 2011 ont été rompus avant leur premier anniversaire, proportion en hausse de 2,5 points par rapport aux recrutements en CDI de 2007.* (…) *Le risque de rupture d'un nouveau CDI est particulièrement élevé au cours des trois premiers mois : 10 % des CDI conclus en 2011 ont duré moins d'un mois et 19,6 % moins de trois mois »*. Même si ces chiffres sont anciens, ils soulignent donc une tendance préoccupante qui s'est, depuis, encore très vraisemblablement creusée.

En bref, le marché du travail français a effectivement connu un séisme qui a contribué à faire exploser le nombre des chômeurs, mais aussi le nombre de personnes dans des situations de précarité voire d'extrême précarité. Avec en bout de course, le résultat que l'on sait : il y a en France de plus en plus de pauvres ; et les pauvres le sont… de plus en plus !

Là encore, les chiffres disponibles les plus récents datent de 2012, mais ils donnent bien la tendance: on dénombrait cette année-là quelque 8,5 millions de Français vivant sous le seuil de pauvreté, parmi lesquels près de 2 millions de personnes disposant malgré tout d'une activité et rentrant donc dans le champ des travailleurs pauvres.

Même si la Grèce et la France sont dans des situations différentes, l'une et l'autre ont été trop longtemps prisonnières d'une politique économique dont l'inspiration philosophique est la même. Prisonnières d'une même politique d'austérité,et prisonnières des mêmes politiques dites de réforme structurelle, visant à faire la part belle aux entreprises et à faire payer l'ajustement aux salariés.

La clameur populaire qui vient d'Athènes fait donc forcément écho jusqu'en France : et si on changeait de politique ? Et si l'austérité et la déréglementation sociale cédaient la place à une politique économique et sociale plus humaine et généreuse ?